Image not found or type unknown

Violence volontaire sur mineur de - de 15 ans

Par **renault stephanie**, le **27/01/2017** à **10:16**

Bonjour voila j'ai une amie qui a des problèmes car elle a secoue son bébé une fois et sa a entraîner des oedemes sous dureaux son bébé et placer chez ses parent, a sa demande. Les témoignages de sa famille sont tous favorable elle n'est pas violente mais avec le stress, la fatigue et les pleurs de son bebe elle a eu un mauvais geste.que risque t'elle ?

Par **jodelariege**, le **27/01/2017** à **10:48**

bonjour c'est la justice qui décidera en fonction de la gravité de l'acte ;on lit dans les journaux locaux des articles concernant les bébés secoués dont un où une mère a été condamné à 2 ans de prison dont six mois ferme....

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés